

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### **Suncor Énergie rappelle aux actionnaires de COS de déposer leurs actions d'ici la date d'échéance du 5 février pour recevoir le dividende de Suncor**

**Calgary (Alberta), 2 février 2016** – Suncor Énergie Inc. (Bourse de Toronto : SU; Bourse de New York : SU) rappelle aux actionnaires de Canadian Oil Sands (« COS ») de déposer leurs actions en réponse à l'offre modifiée pour toutes les actions en circulation de COS sur la base de 0,28 de une action ordinaire de Suncor pour chaque action ordinaire de COS.

En supposant que les conditions de l'offre de Suncor soient satisfaites d'ici le vendredi 5 février à 16 h, HR, les actionnaires de COS qui auront déposé leurs actions à cette date pourront recevoir le dividende du premier trimestre de 2016 de Suncor de 0,29 \$ par action de Suncor, qui sera payé le 25 mars 2016, à la condition qu'ils détiennent toujours les actions ordinaires de Suncor à la date d'inscription du 4 mars 2016.

« Les actionnaires de Canadian Oil Sands doivent déposer leurs actions immédiatement, a déclaré Steve Williams, président et chef de la direction de Suncor. Les actionnaires de COS qui déposent leurs actions dans le cadre de notre offre et qui conservent leurs actions de Suncor recevront le dividende du premier trimestre de Suncor. »

La suspension précédemment annoncée du dividende de COS signifie que les actionnaires de COS qui n'auront pas déposé leurs actions dans le cadre de l'offre ne recevront aucun dividende de COS ou de Suncor pour le premier trimestre de 2016, même s'ils échangent leurs actions de COS par la suite contre des actions de Suncor dans le cadre d'une transaction d'acquisition subséquente.

L'offre modifiée de Suncor vient à échéance à 16 h (HR) le vendredi 5 février 2016, mais certains courtiers peuvent avoir une échéance plus rapprochée que celle de l'offre de Suncor.

### **À propos de l'offre de Suncor aux actionnaires de COS**

Des renseignements exhaustifs concernant l'offre modifiée et les documents connexes, y compris, lorsqu'ils seront déposés, l'avis de modification et l'avis de changement, peuvent être consultés sous le profil de COS à [sedar.com](http://sedar.com), sur le site Web de Suncor à [suncorofferforcanadianoilsands.com](http://suncorofferforcanadianoilsands.com) et sur le site Web de COS à [cdnoilsands.com](http://cdnoilsands.com).

Afin d'accepter l'offre modifiée, les actionnaires de COS doivent déposer leurs actions. Veuillez communiquer avec D.F. King, dont les services ont été retenus à titre d'agent d'information à :

Sans frais en Amérique du Nord : 1-866-521-4427

Banques, courtiers en valeurs mobilières et appels à frais virés : 1-201-806-7301

Télécopieur sans frais : 1-888-509-5907

Courriel : [inquiries@dfking.com](mailto:inquiries@dfking.com)

Les actionnaires de Canadian Oil Sands qui ont des questions devraient contacter Kingsdale Shareholder Services, agent d'information et conseiller en services stratégiques aux actionnaires et en communications de COS :

Sans frais en Amérique du Nord : 1-866-851-3215

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, les banques et les courtiers peuvent appeler à frais virés au 1-416-867-2272

Télécopieur : +1-416-867-2271

Courriel : <mailto:contactus@kingsdaleshareholder.com>

## **AVIS AUX PORTEURS DES ÉTATS-UNIS**

L'offre modifiée (ci-après désignée comme l' « Offre ») vise les titres d'un émetteur canadien et est présentée par un émetteur canadien qui est autorisé, aux termes d'un régime d'information multinational adopté par les États-Unis, à rédiger les documents relatifs à l'Offre conformément aux obligations d'information du Canada. Les actionnaires des États-Unis doivent savoir que ces obligations sont différentes des obligations en vigueur aux États-Unis. Les états financiers inclus ou intégrés par renvoi dans les documents relatifs à l'Offre ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et sont assujettis aux normes canadiennes d'audit et d'indépendance des auditeurs, de sorte qu'ils pourraient ne pas être comparables aux états financiers de sociétés américaines.

Les actionnaires des États-Unis doivent savoir que la disposition de leurs actions de COS (les « Actions ») et l'acquisition d'actions ordinaires de Suncor de la manière prévue dans les documents relatifs à l'Offre peuvent entraîner des incidences fiscales aussi bien aux États-Unis qu'au Canada. Ces incidences pour les actionnaires qui sont des résidents ou des citoyens des États-Unis ne sont peut-être pas entièrement exposées dans les documents relatifs à l'Offre.

Les actionnaires pourraient avoir de la difficulté à faire valoir les sanctions civiles prévues par la législation en valeurs mobilières fédérale américaine en raison du fait que Suncor et COS sont constituées sous le régime des lois du Canada, que certains ou la totalité de leurs dirigeants et administrateurs respectifs peuvent être des résidents d'un pays étranger, que certains ou la totalité des experts nommés dans les documents relatifs à l'Offre peuvent être des résidents d'un pays étranger et que la totalité ou une partie importante des actifs de Suncor, de COS et des personnes susmentionnées peuvent se trouver à l'extérieur des États-Unis.

**LES ACTIONS ORDINAIRES DE SUNCOR OFFERTES À TITRE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE N'ONT PAS ÉTÉ APPROUVÉES NI DÉSAPOUVÉES PAR LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION DES ÉTATS-UNIS (LA « SEC ») OU PAR UNE COMMISSION DE VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT DES ÉTATS-UNIS, ET NI LA SEC NI AUCUNE COMMISSION DE VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT DES ÉTATS-UNIS NE S'EST PRONONCÉE SUR L'EXACTITUDE OU LE CARACTÈRE ADÉQUAT DES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE. QUICONQUE DONNE À ENTENDRE LE CONTRAIRE COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE.**

Les actionnaires doivent savoir que, pendant la période de validité de l'offre, Suncor ou les membres de son groupe peuvent, directement ou indirectement, offrir d'acheter ou acheter des actions ordinaires de Suncor ou des Actions ou certains titres connexes comme le permettent les lois ou les règlements applicables des États-Unis, du Canada ou des provinces ou des territoires du Canada.

Le 5 octobre 2015, Suncor (i) a déposé une déclaration d'enregistrement initiale sur formulaire F-80 relativement à l'Offre et (ii) a déposé une déclaration d'enregistrement supplémentaire sur

formulaire F-80 relativement à l'Offre déposée auprès de la SEC le 22 janvier 2016, qui contient les documents ayant trait à l'Offre. Le présent communiqué ne remplace pas ces déclarations d'enregistrement ni d'autres documents que Suncor a déposés ou pourrait déposer auprès de la SEC ou qu'elle a envoyés ou pourrait envoyer aux actionnaires dans le cadre de l'Offre. **LES INVESTISSEURS ET LES ACTIONNAIRES SONT INSTAMMENT PRIÉS DE LIRE LES DÉCLARATIONS D'ENREGISTREMENT SUR FORMULAIRE F-80, TELS QU'ELLES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES DE TEMPS À AUTRE, ET TOUS LES AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS QUI ONT ÉTÉ OU QUI SERONT DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC DANS LE CADRE DE L'OFFRE À MESURE QU'ILS DEVIENNENT DISPONIBLES, AINSI QUE TOUTE MODIFICATION OU TOUT SUPPLÉMENT DE CES DOCUMENTS, CAR CEUX-CI CONTIENNENT OU CONTIENDRONT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS.** Vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire des déclarations d'enregistrement sur formulaire F-80 et des autres documents déposés qui contiennent des renseignements au sujet de Suncor sur le site Web de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

### Énoncés prospectifs

*Le présent communiqué contient certains « énoncés prospectifs » au sens qu'a le terme forward-looking statements dans la loi intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable collectivement, les « énoncés prospectifs »), y compris les énoncés concernant le dividende du premier trimestre de Suncor, y compris que, en supposant que les conditions de l'offre de Suncor soient satisfaites d'ici le vendredi 5 février à 16 h, heure des Rocheuses, les actionnaires de COS qui auront déposé leurs actions à cette date pourront recevoir le dividende du premier trimestre de 2016 de Suncor de 0,29 \$ par action de Suncor, qui sera payé le 25 mars 2016, à la condition qu'ils détiennent toujours les actions ordinaires de Suncor à la date d'inscription du 4 mars 2016, qui sont tous fondés sur les attentes, les estimations, les prévisions et les hypothèses actuelles de Suncor. Même si Suncor estime que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révèlent justes; il est donc conseillé aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de la survenance d'événements futurs ni d'un rendement futur et ils comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont analogues à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les utilisateurs de ces renseignements sont priés de noter que les événements et les résultats réels pourraient être sensiblement différents en raison, notamment, des hypothèses concernant les attentes quant à l'échéancier prévu, aux synergies et aux dépenses d'exploitation réduites; la volatilité des prix du pétrole et du gaz et les hypothèses concernant ces prix; les hypothèses concernant le moment de la mise en service et du démarrage des projets d'investissement; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'offre et la demande de produits; la concurrence du marché; les risques inhérents aux activités de commercialisation (y compris les risques de crédit); l'imprécision des estimations de la production, des réserves et des quantités récupérables de pétrole, de gaz naturel et de liquides; la capacité d'accès à des sources externes d'emprunt et de capitaux propres; le moment et les coûts de la construction de puits et de pipelines; les hypothèses concernant la réception en temps opportun des approbations, notamment réglementaires; la capacité d'obtenir des services de transport adéquats pour les produits; les modifications apportées aux lois ou aux règlements en matière de redevances, de fiscalité ou d'environnement, entre autres, ou à l'interprétation de ces lois ou de ces règlements; la conjoncture politique et économique applicable; le risque de guerre, d'hostilités, d'insurrection civile, d'instabilité politique et de menaces terroristes; les hypothèses concernant les quotas de production fixés par l'OPEP; et les risques associés aux poursuites et aux mesures réglementaires existantes et futures éventuelles. Les lecteurs sont priés de noter que la liste de facteurs de risques qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires concernant ces risques et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les événements et les résultats figurent dans des rapports et d'autres documents, y compris ceux ayant trait à l'Offre, déposés par Suncor auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à [sedar.com](http://sedar.com) et à [sec.gov](http://sec.gov).*

*Sauf disposition contraire de la législation en valeurs mobilières applicable, Suncor décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement des énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour un autre motif.*

*Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et sur la liste de Corporate Knight's Global 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.*

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à [suncor.com](http://suncor.com), suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy), ou [Découvrez l'énergie du Oui](#).

Demandes des investisseurs :

800-558-9071

[invest@suncor.com](mailto:invest@suncor.com)

Demandes des médias :

403-296-4000

[media@suncor.com](mailto:media@suncor.com)